

DEC200425DR04

Décision portant nomination de Madame Audrey AUFRANT, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR9168 intitulée Laboratoire de chimie moléculaire

LE PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC193206DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2020, de l'unité UMR9168, intitulée Laboratoire de chimie moléculaire, dont le directeur est Madame Corinne GOSMINI ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Gif-sur-Yvette ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Audrey AUFRANT, CRCN, est nommée chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR9168 à compter du 03/02/2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 03/02/2020

Pour le président - directeur général et
par délégation,
Le directeur d'unité
Corinne GOSMINI

